

RAPPORT
SUR LA SITUATION
DES
ARCHIVES DEPARTEMENTALES
DES ARDENNES
PENDANT L'EXERCICE 1926-1927

PAR
M.MASSIET DU BIEST
ARCHIVISTE DU DEPARTEMENT



CHARLEVILLE
TYPOGRAPHIE ET LITHOGRAPHIE F. DEVIN ET A. ANCIAUX, Succr
37-39, rue de l'Arquebuse, 37-39 et 18 Rue de Clèves
1928-1929

RAPPORT

DE L'ARCHIVISTE DEPARTEMENTAL

Local.

Je n'ai à signaler que deux accidents successifs survenus par le gel aux conduites d'eau de la salle du rez-de-chaussée, en dessous de la salle 13, salle qui sert au débarras et aux brevets d'inventions empilés sur des claies de bois. Ces derniers ont souffert, tant de l'humidité que des déplacements ; il ne s'agit pas des brevets très récents qui sont dans la salle 23, mais de brevets destinés sous peu à la suppression et le dégât n'est pas grave.

Néanmoins, j'ai fait modifier le devis des rayonnages qui doivent être depuis un an établi dans cette salle : ces rayonnages seront mobiles, déplaçables selon les besoins de la tuyauterie. Ils pourront aussi être transportés, à titre temporaire, à proximité de telle autre série sur laquelle seront effectuées des opérations de classement ou de refoulement car presque toutes les salles manquent de tablettes et d'espaces pour le placement, ainsi que de tables de triages.

M. Malherbe continue dans la salle 13 ses fonctions de Greffier et de surveillance du dépôt du greffe des Dommages de guerre sans que le service des archives n'en souffre aucunement. Il m'a même rendu certains services à propos de recherches dans les versements de la Reconstitution.

Préservation contre l'incendie

J'avais proposé à M. l'Architecte départemental, le 3 juillet 1922, un projet d'assurances des archives : la grande importance de la prime à payer était du reste de nature à faire reculer le département devant la dépense, et fort peu de compagnies consentaient à assurer un tel risque.

A la suite de la circulaire ministérielle du 24 mai 1929 et de l'incendie de la Bibliothèque de la ville de Dunkerque la dite circulaire a été notifiée aux Maires de Sedan et de Charleville pour les bibliothèques de ces dernières villes. J'ai envoyé à la Direction des Archives et aux services intéressés une note sur les mesures provisoires à prendre en attendant que des mesures générales aient été arrêtées. Le nombre des extincteurs est insuffisant et les charges non renouvelées. Il n'y a pas de prise d'eau à l'intérieur ni de lance à incendie à la disposition du personnel. M. l'Architecte départemental m'a avisé qu'il fera le nécessaire et transformera les canalisations électriques. J'ai l'intention pour ma part de faire procéder à des essais dès que le matériel nécessaire sera à pied d'œuvre.

Matériel

Sur les instructions de M. l'Inspecteur Général un stock de 2000 portefeuilles à 6 cordons, a été commandé à M. Jules Eppe, à Tours, fournisseur habituel et 12000 francs mandatés après

le 29 décembre 1928. Un autre stock de 2000 sangles a été livré par la maison Lecerf, à Paris, et 900 francs ont été mandatés après le 11 mars 1929 – Chapitre 24 – Reconstitution.

Personnel

M.M. Gillet, Vuillemet, Houpiart et Mayeux (personnel auxiliaire) ont continué à travailler comme précédemment. La somme dépensée sur le chapitre 24, Reconstitution, a été de 28860 Fr 25.

Classement

Série B :

M. Gillet a achevé la révision sommaire des petites Justices de Sery à la fin. Le Fonds du baillage de Sedan attaqué de longue date et dangereusement par les insectes rongeurs a vu une centaine de liasses désinfectées une à une dans un carton étanche au moyen d'émanations de créosote de hêtre. Une centaine de liasses seront encore traitées de même.

Tout le fonds du dit baillage est en cours de timbrage à l'encre rouge pour les distinguer vu son importance des autres fonds. Une centaine de feuilles volantes de la Série B ont été à nouveau retrouvées dans les résidus de la série Q et réparties. Les registres B.896 et 897, de la Prévôté d'Agimont, que leur mauvais état avait fait excepter de certaines communications en Belgique ont été réparés. Les hauts de pages que l'humidité avait désagrégés ont été maintenus à grand peine par le collage de quelques bandes de papier transparent. Leur état reste fort précaire.

Série D

M. Mayeux a regroupé dans l'ordre chronologique les deux liasses de comptabilité de l'Académie de Sedan et de la Recette des biens de l'Eglise réformée de Sedan (1633-1675) dont l'éparpillement était un des plus caractérisés parmi tous les fonds versés par le Tribunal de Sedan, en 1913.

Série E – Supplément – Etat civil du Greffe de Sedan

J'ai exposé il y a deux ans tous mes efforts pour retrouver les registres d'Etat civil protestant postérieurs à 1560 dont un Juge au Tribunal de Sedan avait accusé réception en 1919 à mon prédécesseur et à la Commission interalliée de restitution siégeant à Spa. J'en ai retrouvé quatre d'entre eux sur 14, mais dans quelles circonstances ! Deux de ces quatre étaient en deux fragments : tous se trouvaient mélangés à des balayures de grenier que, par acquit de conscience, j'avais fait enliasser depuis la fin de l'été de 1928 et que j'ai fait transporter par camion en janvier 1929 aux Archives départementales. Ces liasses informes ont fourni, après triage sérieux par M. Didion, l'Etat civil ancien de Torcy (1735-An V), des débris de dossiers correctionnels, accidents du travail, affaires commerciales (1875-1910), des actes de notoriété remplaçant des actes de l'Etat civil (1915-1918), en somme tout ce qui reste des archives judiciaires de Sedan y compris même des bordereaux de titres placés dans sa clientèle privée par le Greffier. Je note ces détails pour bien prouver le peu de soin que le Greffier eut du contenu de certaines de ses

armoires entre 1919 et 1920. J'ai appris qu'à ce moment et peut-être plus tard des déménagements assez confus furent opérés dans divers locaux par la main-d'œuvre militaire, y compris les greniers de la mairie dont une partie n'a pas changée. Il est très probable que le Greffier confia cette main-d'œuvre le contenu de certaines armoires qui l'embarrassaient ou avaient pris place les dits registres d'Etat civil protestant reçus en 1919 et perdus de mémoire. Le tout fut certainement jeté en vrac sur les planchers du grenier.

Quelques chances me restaient donc de retrouver des débris de registres sur le plancher des 3 pièces du dit grenier où se trouvent encore les pièces à convictions et des débris d'une importante collection du Bulletin des lois, que j'avais laissée sur place en vue d'une vente.

Aidé de la concierge, comme précédemment, j'ai déplacé et feuilleté en vain tous ces volumes. Je n'ai réussi qu'à retrouver deux rôles d'audiences modernes et 3 volumes anciens : une édition in8 de 1772 avec commentaires de l'ordonnance sur les Eaux et Forêts de 1669 et de deux volumes du dictionnaire de droit et de pratique de Ferrière (1779 in 4°).

Actuellement, après les restitutions d'autres volumes de la même série communiqués avant 1914 à M.M. Auguste Philippoteaux et Ernest Henry de Sedan, et après les trouvailles faites dans les résidus du dit Greffe, l'état des cahiers d'Etat civil protestant existant en 1929 peut s'établir comme suit :

- 1) Baptêmes et mariages (janvier-décembre 1571), 32 feuillets dont 3 blancs.
- 2) Baptêmes et mariages (janvier-décembre 1572), 38 feuillets sur la couverture, mention de dépôt au greffe par le Ministre.
- 3) Baptêmes et mariages (janvier-décembre 1576), 44 feuillets dont 3 blancs. Disloqués en 2 parties dont la 1^{ère} jusqu'à f° 34 a été restitué le 3 juin 1927 par M. Ernest Henry et les restes retrouvés en janvier 1929 dans le triage des résidus du Greffe entré en 1928. La couverture enfin a été retrouvée vers 1922 dans une liasse de résidus du même greffe entré en 1913. Sur cette couverture mention de dépôt au greffe par le Ministre.
- 4) Baptêmes et mariages (janvier-décembre 1577), entre les deux subdivisions les feuillets 27 à 30 et à la fin les feuillets 39 à 44 sont blancs. Sur la couverture mention de dépôt au greffe par le Ministre.
- 5) Baptêmes et mariages (janvier-décembre 1579), 34 feuillets. Les f° 22 à 27 entre les 2 subdivisions sont blancs ainsi que le f° 34. Petite couverture moderne en papier bleu.
- 6) Baptêmes, mariages (janvier-décembre 1580), 80 feuillets. Entre les deux subdivisions, les f° 26 à 32 sont blancs ainsi que les f° 39-40. Le coin inférieur droit du f° 29-40 est en partie détruit par le feu.
- 7) Baptêmes, mariages (janvier-décembre 1581) – 21 feuillets en robes dans le double feuillet d'un manuscrit à rubriques extrait d'un missel en parchemin du 13^e siècles. Les feuillets 15 à 21 sont blancs.

- 8) Baptême, mariages (janvier-décembre 1582). Petite couverture en parchemin blanc. Au verso de celle-ci : trois lignes en cursive du 13^e siècle très pâle traitant semble-t-il de sujets de théologie – 32 feuillets dont les 4 derniers sont blancs.
- 9) Baptême, mariages (janvier-décembre 1584), 32 f^o dont les 3 derniers blancs. Format oblong 100m/m de haut sur 150 m/m de large. Couverture en papier aggloméré provenant d'un inventaire de mobilier ou de bibliothèque du temps.
- 10) Baptêmes, mariages (janvier-décembre 1585), 30 feuillets. Le feuillet 22 et les feuillets 27 à 30 sont blancs. Quelques mentions : prêches de Saintes Cènes et de catéchismes, en dehors de l'Etat-civil, notamment aux f^o 14 et 15, couverture empruntée à un manuscrit à rubriques du 13^e siècle différent de celle du N^o 8 (vies de Saints : Ste Marthe, Ste Elisabeth, etc., dont une partie est rongée).
- 11) Baptêmes, mariages (janvier-décembre 1586), 27 f^o blanc du f. 24 à 27 et au f^o 26 notes cursives modernes de la main de M. Ernest Henry. Couverture ancienne en carton jaune. Format plus grand que le précédent 171 m/m de haut sur 135 m/m de large.
- 12) Baptêmes, mariages (janvier-décembre 1587), 21 feuillets rongés par l'humidité à partir du f^o 19. Couverture en parchemin empruntée à un manuscrit du 13^e s. à rubriques (offices de Ste Anne, de Ste Marguerite etc.
- 13) Baptêmes, mariages (janvier-décembre 1588), 42 feuillets. Les feuillets 29-30, 41 et 42 sont blancs. Très petit format (138 m/m de haut sur 86 m/m de large.
- 14) Baptêmes, mariages (janvier-décembre 1590), 12 feuillets. Couverture moderne portant une note de la main de M. Ernest Henry avertissant de la disparition de quelques feuillets comprenant les baptêmes de juin à décembre. Les traces de leur disparition sont visibles entre les f^o 8-9. Ladite note avertit que ces feuillets manquants sont entre les mains de... (blanc dans le texte). Format 132 m/m de haut sur 175 m/m de large.
- 15) Baptêmes, mariages (janvier-décembre 1591), 23 feuillets dont les bords sont usés et frottés. Couverture en papier de l'époque avec titre et cote ancienne. (V.V.)
- 16) Baptêmes pour une partie non précise de l'année du f^o 1 à 9 1593. Le fragment de registre étant acéphale et les mois jamais indiqués. 5 mois des baptêmes de janvier à août 1594. - du f^o 1 à 18. En tout 18 f^o sans couverture, la partie supérieure du f^o 1 étant déchirée.
- 17) Baptêmes (1594-1596), fragment de registre acéphale depuis avant le 6 septembre 1594 jusqu'au 4 février 1596, 20 feuillets. Un seul feuillet détaché numéroté 21 subsiste concerne août-septembre 1594 d'après une annotation de M. Aug. Philippoteaux.
- 18) Mariages (octobre 1596-janvier 1597), 4 feuillets en mauvais état, débris d'un registre plus important. Le feuillet 3 a été utilisé pour noter les catéchismes, exhortations,

prêches et cènes de 1597 à 1601. Le feuillet 4 porte des noms de pasteurs de la main de M. Ernest Henry.

19) Baptême (août-décembre 1597). Fragment acéphale de registre comprenant en tout le feuillet dont les deux derniers blancs.

Sauf avis contraire le format moyen est de 150 m/m de haut sur 100 m/m de large. J'ai conservé de nombreuses enveloppes et chemises annotées de la main de Philippoteaux.

Voici comme contrepartie la liste des cahiers perdus au Greffe et qui existait en 1919 d'après le bordereau de l'envoi recommandé fait par mon prédécesseur le 11 juin de l'année au Président du Tribunal de Sedan. Ce bordereau est inscrit au verso de la lettre envoyée de la Commission interalliée de Spa le 1^{er} mai 1919.

- 1) Baptêmes et mariages – 1560 – Ces derniers ont existé mais il n'en restait plus en 1919 qu'une chemise annotée de la main de H. Philippoteaux.
- 2) Baptêmes et épousailles – 1564 – 4 feuillets.
- 3) Mariages du 11 juillet 1593 au 18 août 1596
- 4) Baptêmes d'août 1593 au 7 août 1594
- 5) Baptêmes et mariages 1596 (probablement un fragment)
- 6) Baptêmes du 6 février 1596 au 28 décembre 1597 (probablement un fragment)
- 7) Eglise romaine de Sedan. Baptême de 1621 et de 1625 suivis de quelques mariages
- 8) Paroisse d'Artaise-le-Vivier. Naissances, mariages et décès du 1^{er} mai 1793 au 2 Thermidor An III.

Il reste que les pertes actuelles comportent surtout des fragments de registres pour 1560, 1564 et 1596-1597, fragments peu importants faciles à égarer, enfin les registres de l'Eglise romaine de Sedan dont le nombre des feuillets n'était pas indiqué.

Série F Supplément – Ville de Mézières

En septembre 1928, aussitôt avant la destruction de la vieille mairie de Mézières et de la salle Bayard, j'ai d'accord avec la Municipalité et avec les camions automobiles prêtés par celle-ci procédé au vidage de la grande salle du grenier située au-dessus de ladite salle. Une partie des archives (les registres et une volumineuse collection de l'officiel et un tas d'objets hors service) s'y trouvait depuis l'invasion ennemie. En 1925 lors de la destruction de la partie nord de la mairie, la partie la plus précieuses des archives depuis 1790 que j'avais vue sous cartonniers ou en piles dans les armoires d'une série de mansardes avait été refoulée dans ces grands greniers.

Sauf les journaux et imprimés que la municipalité a vendu sur place, j'ai donc reçu deux grandes voitures de paquets de toutes sortes. La moitié composée de cartes de pains et cartes similaires, de registres à souches d'octroi, d'imprimés en blanc, de débris de volumes de toute sorte a été vendue au pilon avec la vente de papier de 1927-1928.

Le reste a fait l'objet de la part de M. J. Didion d'un long travail de regroupement sur un épi de la salle 1, puis sur 32 mètres courants de la salle 23 (emplacement définitif à titre des

dépôts) dont 2 mètres courants de débris de revues et volumes divers d'une bibliothèque administrative assez curieuse recueillie par M. Mialaret, Maire, 1860.

Un bordereau spécial a été dressé pour ces revues et volumes. En me référant au copieux bordereau dressé le 22 octobre 1928 par M. Didion et communiqué à la mairie le 10 juin 1929, je dois signaler l'exceptionnelle importance de registres copies de lettres de 1879 à 1815, de notes pour la rédaction de l'Etat civil (série de cahiers que j'ai conservée provisoirement : 1862-1922), du dénombrement de la population et rôles de logements depuis l'An VIII, de matrices cadastrales depuis 1801, sans parler des registres d'enrôlements volontaires déjà versés antérieurement depuis 1790, des liasses concernant les invasions de 1815 et 1870, de la correspondance et de diverses liasses de la Commission de l'Hospice (1879-1914), enfin de 10 liasse de la période d'invasion de 1914-1918, masse considérable de valeur souvent inégale mais qui témoigne d'une curieuse impulsion donnée à l'Administration municipale à l'époque de M. Mialaret précité.

Les archives de la période d 1790-An VIII comprises d'abord sur le bordereau précité puis isolées, ont été placées dans la salle 15 à la suite des archives municipales antérieures à 1790. Ce placement a été l'occasion de tout un regroupement des dépôts d'archives communales placés dans l'ordre rétrograde à la suite de la série E puis des séries D et C qui rejoignent dans le même ordre la série B laquelle commence dans les combles également en ordre rétrograde à la salle 22.

La salle 23 toute voisine occupée en partie par les archives modernes de Mézières n'est elle-même qu'une annexe prévue pour loger les accroissements exceptionnels de la série E et pour éviter les refoulements des autres séries.

Lesdites archives révolutionnaires de la Ville de Mézières, soit 2 mètres courants, sont très fragmentaires : délibérations de 1791 à 1799, à l'exclusion de tous registres de correspondances, pièces diverses et titres des bâtiments communaux avec plans de 1789-1816, dont une très curieuse pièce de 1789 concernant le choix du Chef-lieu, nombreux comptes et statistiques concernant les subsistances militaires. Rôles de la population depuis 1788, rôles de contributions patriotiques et autres de 1790 à 1798, rôles de logements et matrices cadastrales depuis 1790, les archives complètes de cette époque devaient avoir une importance au moins quadruple.

Série E. Versement des Notaires

Je craignais que le 120 mètres de la salle 22 précitée y compris les coins sous la profonde mansarde réservés aux diverses sections nouvelles de la série E seraient insuffisants pour les versements prévus par la loi du 14 mars 1928. Je n'y disposais plus en effet après le placement de l'Etat civil des Greffes et des archives modernes de Mézières que de 40 mètres, plus 36 mètres pouvant être obtenus à la rigueur par l'expulsion de vieux stocks de cartons, de reliures démontées, et de chemises. Or non seulement aucune offre nouvelle de versement ne s'est produite, mais même une offre ancienne a été retirée : je veux parler de celle de M. Beurgy notaire à Givet, dont le versement avait été préparé avec la plus grande amabilité par le Colonel Donau. Je ne puis m'expliquer une hostilité aussi générale à la loi d'autant que les rapporteurs au Conseil de l'Ordre des notaires avait conclu dans un sens favorable, sans parler de l'avis favorable du Conseil Général.

Série F

Cette série qui devait retenir une grande partie de mon travail personnel conformément au programme tracé par M. l'Inspecteur Général n'en a retenu qu'une partie en raison des tournées très fréquentes que j'ai entreprises comme Conservateur des Antiquités, pour récolement sur place des objets mobiliers classés comme Monuments historiques, puis de la mise en ordre des photographies prises sur place et de la rédaction de mes notes sur fiches.

D'autre part le fonds d'Argy confié par M. Pierre Lamotte d'Argy dont j'ai parlé en 1928-1929 s'est révélé comme je m'y attendais trop complexe pour fournir rapidement matière à l'impression annuelle de l'inventaire. J'ai donc repris pour inventaire le fonds du Grand maître des Eaux et Forêts Coulon qui forme avant ou après le fonds d'Argy l'essentiel du programme d'inventaire de la série F. Soucieux d'éviter avant tout à l'avenir l'impression d'un supplément et d'une série d'errata, je me suis d'abord préoccupé de réintercaler les nombreuses feuilles volantes trouvées depuis 1926 date de l'enlissement et du regroupement général.

Ayant à choisir ensuite celles des deux parties du fonds qui figurerait en tête de l'inventaire : partie publique et administrative (rapports généraux et dossiers de maîtrises du ressort) ou partie privée (titre de l'office de grand maître, dossiers de successions et propriétés de Servion, de Belval, de la Grange-aux-Bois), j'ai donné la préférence non plus à la seconde dont la contexture était très compliquée et d'intérêt surtout local, mais à la première.

Je compte donner à l'analyse des dits rapports généraux et correspondances avec les Contrôleurs généraux des Finances autant d'extension que j'en avais donné primitivement à l'analyse des dossiers de la charge du grand maître et des dossiers de successions. Quant au reste il sera résumé de façon plus brève.

A noter dans les dossiers des maîtrises trois grosses liasses conservées aux bois de l'Evêché de Verdun, à la correspondance avec les évêques de cette ville (1752-1789) et les comptes de la construction du Palais abbatial bien connu (1727-1739) comptes revus par le Grand maître parce que alimenté par le produit des ventes de bois.

La série F

Comme aussi la série E continue à s'accroître hors de proportion avec toutes les autres séries (voyez dons et achats).

Série L

Les dossiers numérotés en 1927-1928 provenant de la Sous-Préfecture et des Tribunaux, ont été mis à la suite de chaque sous-section par M. Mayeux.

Série M et suivantes

Le travail de suppressions et de regroupement effectué par M. Vuillemet sur tous les versements de 1919-1923 annoncé en 1927-1928 a eu pour conséquence de placer de nombreuses adjonctions toutes habillées de portefeuilles, savoir :

A la suite des sections 1M et 11M : distinctions honorifiques, Légion d'Honneur, Débits de tabac, de très nombreux dossiers du personnel, magistrats et des fonctionnaires, y compris celui des postes et télégraphes, les fêtes, les affaires de police, les grèves, la police des chemins de fer, les secours et dons de la Croix Rouge, et toutes questions d'après-guerre.

La place manquant à la suite de ces deux séries et l'essentiel des adjonctions ayant été mélangées il faudra faire quelques refoulements puis isoler ce qui revient à la section 1M seule, c'est-à-dire simplement les dossiers du personnel et des débits de tabac.

A la suite de la section 11M ont été placés de très nombreuses listes électorales et Procès-verbaux d'élections, quelques liasses politiques concernant les élections et de nombreux dossiers confidentiels sur la surveillance des suspects.

M. J. Didion a placé en outre dans la série à un assez important versement de pièces triées par moi sur place à la Sous-Préfecture de Sedan parmi les résidus qui avaient été laissés sur place. Il a été conservé et regroupé : 40 liasses et 14 registres d'ordre qui ont été intercalés à leur ordre de matière dans le fonds de ladite Sous-Préfecture.

Série O

Après la fin du travail d'allégement et de regroupement des budgets et comptes de gestion par M. Vuillemet, à la suite également du transport par M. Didion dans la salle 21 (3^e étage de l'aile droite). Série E supplément, du versement moderne de la Ville de Mézières, qui avait été regroupé primitivement à cet endroit très proche des bureaux et très commode, je dispose entre les séries N et O de dix travées libres (199 à 210) y compris l'emplacement d'un pilier.

Je compte m'en servir comme siphon pour le placement de toutes les adjonctions qui ne manqueront pas à l'avenir d'être faites avec lesdites séries M, N et O. En ce qui concerne la partie de la série O consacrée aux comptes de gestion, l'espace ne leur a pas été ménagé dans cette salle, l'une des plus belle et des plus haute du dépôt. Mais quel que soit cet espace il ne sera pas suffisant pour y loger un versement d'un grand intérêt d'une ampleur considérable et tout à fait spécial aux régions envahies que je prévois recevoir dans deux ans. J

Je veux parler des comptes communaux de guerre et du ravitaillement (1914-1918) et surtout des petits registres provisoires, pièces justificatives de tout ordre que chaque municipalité a fourni en nombre très variable au service d'apurement des comptes de guerre installé au 3^e étage de l'immeuble municipal de Mézières. J'ai déjà reçu en dépôt en 1923-1924 une dizaine de liasses de pièce de genre.

Ajoutez à cela qu'une mairie sur trois en moyenne (pour tenir compte des destructions inconsidérées) a conservé sur place environ la moitié du total primitif. Ce qui est parvenu au dit service d'apurement des comptes de guerre y occupe en rayonnages muraux la surface du pourtour de trois petites pièces. Au total, je prévois donc 200 ou 150 mètres courants que des suppressions très prudentes ne pourront pas réduire à beaucoup moins de 75. Beaucoup de secrétaires de mairie de 1914-1918 ont conservé à leur domicile une correspondance émanant de la commandature allemande. Ils ont laissé détruire le reste du fond. La monographie d'Alincourt publié récemment par M. H. Bertrand a recueilli en pièces justificatives une de ces pièces qui constitue la preuve tangible de ce que j'avais doucement supposé.

Faute de place dans la série O, je compte trouver au 3^e étage du bâtiment principal dans la série Z l'emplacement nécessaire. La série Z actuelle qui est une collection sur la période de guerre et d'occupation ennemie s'apparente un peu à ces versements.

La suppression de stocks imprimés en surnombre du Recueil des actes administratifs du Conseil Général et surtout de volumes de Bulletin des lois incomplets récemment ramenés des Tribunaux et des Sous-Préfectures, fournira à peu près le nombre de mètres indiqués ci-dessus.

Série P

M. Vuillemet a classé un versement de la Direction des Douanes, ou plutôt une vingtaine de liasses prélevées par moi dans le hangar où étaient accumulés les papiers à vendre, depuis 1840 jusqu'à 1914. Il n'a fait aucune suppression. Je dois noter l'extraordinaire minutie de la correspondance contrôlant le travail de surveillance des brigades frontières et de curieux détails dans la correspondance en général. Les versements des Douanes qui souvent ont été omis ou négligés devraient être signalés à l'attention des Archivistes de tous les départements.

Série Q

Une trentaine de portefeuilles ou de liasses de feuilles volantes recueillies à tout moment depuis l'arrêt du travail de révision par M. Marciel en 1922 ont été revues et réparties par M. Houpiart et par M. Mayeux, sauf à partir des cotes Q 1600 et suivantes dont il faudra attendre le déplacement sur les rayons dans l'ordre numérique du répertoire. M. Mayeux qui connaît depuis assez longtemps cette série a d'ailleurs constaté que ledit répertoire est insuffisant par le caractère trop général des rubriques.

J'ai hésité plus d'une fois à désigner pour le reclassement d'une pièce isolée telle cote plutôt qu'une autre. J'envisage après l'examen de certaines liasses la rédaction d'une série de notes complémentaires qui pourraient être publiées avec le répertoire refondu et augmenté de la série L dont j'ai parlé en 1926-1927 et 1927-1928.

Les registres très abîmés et très nombreux de la série Q (registres de formalités de 1790 à l'An VIII, puis de l'An VIII à 1865) ont été en partie déclassés, les premiers par le déménagement, les seconds par le simple transport du bureau d'enregistrement aux Archives. Beaucoup de dates et de N° de registre au dos ne sont plus lisibles. J'envisage en même temps que la révision la réfection des registres, au besoin l'achat de la toile nécessaire et de réparations faite sur place par M. M. Mayeux et Gillet qui s'en sont déjà fort bien acquittés pour certains autres registres et pour certains volumes de la bibliothèque.

Ce travail sera considérable. Je n'ai encore rien reçu des bureaux d'enregistrement autres que ceux de Charleville et de Mézières, il est vrai que beaucoup dans les Ardennes ont eu leurs archives détruites.

Série R

Les adjonctions provenant du triage des versements supprimés n'ont pas dépassé une douzaine de liasses : recensement des classes (1914-1927), listes, extraits et correspondances diverses. Mêmes documents concernant les réformés et les exemptés depuis 1914. A part une liasse concernant l'Etat civil (les décès et leur constatation aux armes) j'ai remarqué avec surprise que les années d'après-guerre n'avaient rien donné de comparable aux curieuses liasses

concernant le ravitaillement et les questions proprement militaires des années 1800-1820 que j'ai noté dans mon récent répertoire manuscrit (série R). Il est vrai qu'il faut faire une exception en faveur des services spéciaux de guerre de 1914-1918 et aux liasses exemptes de toute suppression que j'ai analysées en réponse à l'enquête ministérielle dont il sera question ci-dessus.

Série S

Les adjonctions provenant du triage des versements comme ci-dessus n'ont porté que sur les brevets de chauffeurs, déclaration d'automobiles et aussi sur les entreprises d'électrification. Les Pont-et-Chaussées dont j'ai remarqué ici même les très fréquentes recherches de documents ont constitué dans leurs locaux de la Place Carnot à Charleville des archives autonomes très riches en plans et en documents techniques auxquels ont recours sans cesse mais qui ne feront l'objet d'ici très longtemps encore d'aucun versement.

Série T

Pour faciliter le contrôle très fréquent par moi-même de tout ce qui concerne les édifices, objets classés et curiosités de la région, j'ai fait reclasser par M. Vuillemet, réenliassées avec vérifications, au fur et à mesure les sous-sections suivantes : Théâtres (6 liasses). Imprimeries et librairies (8 liasses), presse (10 liasses), monuments historiques et antiquités (10 liasses), bibliothèques diverses (1 liasse), bibliothèques administratives (1 liasse), œuvres d'art et musées (1 liasse), sociétés savantes (2 liasses), imprimés anciens divers provenant du colportage et du dépôt légal (1 liasse. L'époque la plus riche en documents est de beaucoup l'époque 1815-1867 environ. L'époque 1870-1900 n'est guère représentée que dans les antiquités et Monuments.

Le versement de la sous-préfecture de Sedan du 5 janvier 1929 a fourni dans les collections d'imprimés et de journaux les publications suivantes : (toutes de format in 4°, journal général de l'Instruction publique (1854-1870) 13 liasses, bulletin de l'Instruction primaire (1835-1857) 1 liasse, bulletin des sociétés savantes et de l'Administration des Cultes (1855-1856) 8 liasses.

Série U

A noter comme seul accroissement que le triage des pièces abandonnées en vrac dans les greniers de Sedan en même temps que les débris d'Etat civil protestant (série E). Voyez aussi versement ci-dessous. A noter également la continuation du très long travail de reclassement du fonds du Tribunal de Rethel par M. J. Didon, après le regroupement des sous-sections qui est terminé. Ce dernier en est à la reconstitution d'un classement chronologique à l'intérieur de chaque liasse.

Série X

M. Houpiart a terminé la constitution d'une collection de comptes des Bureaux de bienfaisance et Hospices dont les lacunes ont été comblées selon la méthode déjà employée pour la collection des comptes de la série O. Le triage des pièces de comptabilité et titres joints aux dits comptes ont été terminé de même.

Stocks d'imprimerie et Bibliothèque administrative

Les brevets d'inventions antérieurs à 1919 ont suivi au rez-de-chaussée les dégâts signalés ci-dessus à l'article « Local ». Quant aux autres imprimés qui sont tous concentrés dans la grande salle du 3^e étage d'une manière générale, brevets postérieurs à 1919 et jusqu'à ce jour, annuaires départementaux, volumes du Conseil Général, comptes départementaux, recueils, à l'exception peut-être de celui des inventaires soigneusement enliassés sous portefeuilles, n'offraient pas depuis l'emménagement de 1926, un classement très rigoureux.

De plus les prélèvements et communications administratives, la détérioration des étiquettes, y nécessitent des révisions presque annuelles. Le placement des volumes d'un format plus petit que les liasses est particulièrement incommode sur des rayons faits en vue des liasses et dont on ne sait jamais si par suite de refoulement ils ne seront pas un jour occupés par des liasses. Sur certains points les travées à claire-voie édifiées avec hâte par l'entrepreneur et dont le bon aspect extérieur m'avait trompé ont fléchi sous le poids. Ils ont dû être réparés et préalablement évacués. Enfin des stocks encombrants des bulletins des lois y ont été placés venant des sous-préfectures et Tribunaux supprimés.

Pour ces raisons diverses et également pour faire place aux pièces de comptabilité du Service départemental d'apurement des comptes de guerre (dont j'ai parlé ci-dessus) j'ai résolu d'opérer dans cette grande salle une révision générale accompagnée de suppressions. La persistance des froids n'a pas permis de commencer avant les derniers jours de mai. Je me suis résolu quoique avec peine à faire quelques suppressions sur les stocks anciens du Recueil des actes administratifs. Il est vrai que les stocks étaient très inégaux selon les années et par la même inutiles à la constitution de collections générales comme en demandent les maires des communes dévastées.

La réserve sera de la totalité de ce qui reste jusque 1870, c'est-à-dire de 4 à 30 exemplaires environ de chaque N°. Après 1870 elle sera de 20 exemplaires, après 1919 elle sera jusqu'à nouvel ordre de la totalité de ce qui reste. L'ordre général des stocks ne sera pas changé. Seules la Bibliothèque administrative jusque-là reléguée dans la cage d'escalier se verra assigner une place plus considérable seule capable de permettre un bon classement par séries de M à Z. Au besoin et par des procédés de fortune je ferai transformer en rayonnage à clairevoie et surélever les rangs doubles dans le fond de chaque travée.

Archives de Monaco

Vu l'urgence et en présence des difficultés de la mise au point de l'inventaire de la série F, le récolement d'ensemble, commence aussitôt après la visite de M. l'Inspecteur Général, rédigé en grand détail jusqu'à la série N et préparé jusque-là série P, a été remis à une date ultérieure. Je tiendrai compte dans ce récolement des insertions faites à la suite du triage des versements dans toutes les séries à partir de la série M.

Enquêtes sur les versements des services spéciaux de guerre et de Reconstitution et sur les suppressions à y faire.

Cette enquête demandée par la circulaire ministérielle du 10 novembre 1928 a été menée comme une opération de récolement et de contrôle très approfondie. Les résultats ont été relevés sur un fascicule dactylographié de 15 pages tiré à plusieurs exemplaires. J'ai affecté à la série

R les affaires de guerre et à la série Z les affaires de reconstitution en distinguant les documents se trouvant en général dans tous les départements, et les documents ne se trouvant que dans les départements occupés par l'ennemi de façon permanente. J'ai attiré de nouveau l'attention sur l'intérêt des archives dites du ravitaillement et des Comités d'émission des bons de monnaie et sur les dangers qu'elles courent parfois entre les mains des services détenteurs.

Impression de l'Inventaire

J'ai été obligé de retarder à l'extrême limite l'impression de l'Inventaire de la série F lequel ne peut être préparé que pour une très longue révision des dossiers. Je me suis entendu avec l'imprimeur pour que le reliquat de crédit de 1927-1928 et le crédit de 1928-1929 ne restent pas sans emploi.

Ventes d'inventaires

Les ventes d'inventaires auxquelles je dois ajouter les cartes géologiques du département et diverses petites brochures conservées en stocks ont été particulièrement actives et ont rapporté depuis janvier 1929-juin 1929 381 francs. A signaler une vente en Allemagne. J'ai proposé le 6 mai 1929 et appliqué de suite un relèvement général du prix de vente qui les met à peu près à niveau des prix pratiqués dans les catalogues d'occasion des librairies. Les prix de 1923 resteront appliqués à tous les membres de l'enseignement et aux travailleurs ayant fait don soit aux archives des Ardennes, soit à celles d'autres départements leurs ouvrages ou brochures.

Statistique des communications

1) Sur place ou par correspondance

Série A : 2 ; B : 24 ; C : 36 ; D : 1 ; E : 52 ; E supplément : (principalement Etat civil des Greffes et Archives municipales de Mézières) 53 ; F : 30 ; G : 10 ; H : 11 ; K (J.O et Bulletin des lois) 48 ; K (Actes administratifs) 73 ; L : 7 ; M : 22 ; N : 18 ; O (service vicinal et divers) 26 ; O (affaires communales, comptes et budgets) : 57 ; P : 9 ; Q : 26 ; R (certificats de situation militaire) 60 R : (affaires diverses) 24 ; S : 47 ; T : 19 ; U : 2 ; V : 12 ; X : 8 ; Y : néant. Z (occupation allemande) : 8 ; Z : (Versements) 44 ; Bibliothèque administrative : 15 ; Bibliothèque historique : 102.

2° Avec déplacement

B (principalement en Belgique) : 15 ; E supplément (Etat civil) : 1 ; K : J.O. 30 ; K (actes administratifs) : 29 ; N : 5 ; O (service vicinal) : 17 ; O (affaires communales) : 18 ; V : 2 ; versements : 14 ; bibliothèque administrative : 3 ; bibliothèque historique : 5.

Je dois signaler la très longue durée des communications faites au Greffe du Conseil de Préfecture, lesquelles sont souvent demandées dans l'intérêt des comptables au sujet d'une question soulevée par l'examen du compte en cours. Les retours ont lieu souvent plusieurs années après la communication et il me semble même à craindre que de nombreux documents

communiqués ou prélevés dans une liasse ne soient joints à la liasse souvent très postérieure de l'affaire pour laquelle ils ont été examinés et ne restent perpétuellement joints à celle-ci.

Bibliothèque administrative

La bibliothèque administrative ayant atteint par l'adjonction des reliquats déclassés et souvent dépareillés des sous-préfectures et des Tribunaux sa limite extrême d'accroissement (grande salle du 3^e étage et cage d'escalier), j'ai envisagé comme je l'ai déjà dit à propos de la série O la révision et son triage. De copieuses suppressions de bulletins des lois seront faites dans le but je le répète de gagner de la place dans la salle 7. J'ai remarqué les éléments d'une copieuse bibliothèque juridique pour l'époque 1815-1890 et accessoirement pour l'époque 1919-1923.

Bibliothèque historique

Depuis l'été de 1928, l'accroissement de la Bibliothèque historique est la forme principale donnée en emploi des dommages de guerre (chapitre 24 du budget).

Après ajournement par le Conseil Général de la décision d'affecter dès maintenant en principe le terrain de la prison aux accroissements de l'immeuble des archives, et tout projet de réinvestissement en immeuble des dommages de guerre mobiliers du chapitre 24 ayant été abandonné, j'ai commencé à soumettre à la Direction des Archives un projet d'achat de volumes concernant l'histoire révolutionnaire et moderne de la France et des divers départements, liste rédigée d'après le Bibliographe des Annales de la Révolution française depuis 1919.

J'ai continué des acquisitions de volumes dans le même ordre d'idées d'après des catalogues d'occasions de libraires parisiens. Je me suis efforcé de concentrer mes achats sur certains sujets à savoir : La Révolution et l'histoire moderne, accessoirement l'histoire de Belgique (nombreux achats à Liège, à Bruxelles et à Anvers), l'archéologie, sans oublier, bien entendu l'histoire locale sujet sur lequel il ne reste plus rien à acquérir.

Au total, selon une évaluation moyenne, par rayons, la bibliothèque historique, à l'exception des collections imprimées d'inventaires, n'est pas loin de comprendre 4000 volumes. La section Révolution française et Histoire moderne comprend dès à présent 345 volumes dont un tiers relié.

Elle en comprenait 60 au plus en 1927. Les N° du registre d'entrée dont il faut déduire pour la période antérieure à 1925 de nombreux volumes administratifs achetés par les services de la Préfecture sont au nombre de 3952 en fin juin 1929. Au fur et à mesure de la réception des catalogues des librairies que je dépouille régulièrement ou des annonces de revues, j'ai acquis pour ne citer que les principaux : les volumes plus marquants de la collection des mémoires sur la Révolution française éditée par la librairie Baudoin à Paris entre 1820-1830 ; l'Histoire de la Terreur par Wallon, l'ouvrage de Georges Lefèvre sur les paysans du Département du Nord pendant la Révolution ; la Révolution et la Vendée par Gabory et autres ouvrages sur la Vendée ; divers ouvrages de H. Sée sur la Vie économique à la veille de la Révolution ; l'essai sur les Cents Jours de Le Gallo ; les ouvrages de Grace Jaffé et de O.Kesty sur le Mouvement ouvrier pendant la Révolution ; divers ouvrages d'Albert Mathies ; l'Etude d'E. Vingtrimer sur

la Contre Révolution ; l'Etude d'Henri Cahen sur le Grand Bureau des Pauvres de Paris ; les Mémoires d'un Bourgeois de Paris pendant la Terreur publiés par Ed. Biré ; l'Etude de Braesch sur la commune du 10 août ; divers ouvrages de Cauvin, de Chuquet, de Léon Hennet et autres sur les Volontaires et sur diverses formations militaires de la Révolution ; une collection d'états militaires de la France et quelques états militaires du génie et de l'artillerie (en partie complète : 1760-1793).

Quelques volumes pour la période 1815-1829 ; quelques ouvrages de Turquan, de F. Lollé, de A. de Vaissière sur l'Emigration ; divers ouvrages sur Pichegru et surtout sur Dumouriez avec les Mémoires de celui-ci ; la collection à peu près complète acquise en plusieurs fois, puis reliée, des documents in 8 publiés chez Rieddr depuis 1905 environ par la Société d'Histoire de la Révolution française : les Dictionnaires des Conventionnels et des Députés au Corps législatif de Kuscinski, la liste des Députés aux Assembles constituantes et législatives, les Procès-verbaux de la commune de Paris de Tourneux ; les Délibérations du Consulat provisoire et des Sections de Paris, le Procès Pache, d'Adrien Sée, les Papiers des Assembles de la Révolution de Georges Bourguin, et, en tout 14 volumes ; la Thèse de M. Fosseyeux sur l'Hôtel-Dieu de Paris, celle de Victor Pierre sur la Terreur pendant le Directoire, l'ouvrage récent de Funk-Brentane sur Rétif de la Bretonne, et celui sur la Bastille, quelques ouvrages de Louis Madelin : l'Histoire du Gouvernement de la défense nationale en Province de 1870, dont 3 volumes par Steenakers, les Mémoires du Comte de Pontécoulant, le Recueil de documents d'Aulard en 5 volumes in 4° sur Paris pendant la réaction thermidorienne et le Directoire, sur divers ouvrages du Comte de Luppe et d'Edmond Pillon sur l'éducation des filles et de la bourgeoisie à la fin du 18^e siècle, l'ouvrage de Le Goffic sur la Tour d'Auvergne, celui du Cardinal Mathieu sur l'Ancien régime en Lorraine et en Barrois, celui de Bruneau sur les débuts de la Révolution dans le Cher et l'Indre, celui de l'Abbé Cournou sur Elie Fréron, un journal réappareillé en deux fois : la Feuille villageoise de 1790 à la fin de l'An III ; l'Histoire de la Terreur à Bordeaux par Vivié ; l'étude sur les Paysans normands au 18^e siècle de Charles Leroy ; les 4 volumes de l'Abbé Pisani sur l'Eglise de Paris et de la Révolution, l'étude de Léon Dubreuil sur la vente des Biens nationaux dans les Côtes-du-Nord ; l'Histoire religieuse de la Révolution de Pierre de la Gorce ; divers ouvrages sur la Terreur à Lyon ; (ceux-ci intéressent le département des Ardennes à cause de la mission de Dubois Crancé), divers volumes d'avant 1880 sur la Révolution en Bretagne, dans le Limousin et l'Auvergne ; l'Histoire de la Révolution de Villiaume, l'ouvrage de Robert Bigo sur la Caisse d'Escompte, quelques ouvrages d'Ernest Daudet, les mémoires de Constant Valet de Chambre de Napoléon 1^{er}, des ouvrages ou publications de correspondances sur le Conventionnel en mission Rovere (Vaucluse) et Prieur de la Marne, l'ouvrage de l'abbé Galerand sur les Cultes pendant la Terreur en Loir-et-Cher, celui de Auguste Pouget sur l'évêque Grégoire, etc....

J'ai recherché parfois des ouvrages concernant les institutions et l'état social des siècles antérieurs aux 18^e et 19^e siècles. Par exemple les ouvrages de Franklin sur la vie privée d'autrefois (collection regroupée en plusieurs achats), ceux de CV Langlois sur la vie en France au Moyen Age, ceux de Pierre Lavedan sur les plans de villes et histoire de l'urbanisme. J'ai accru également la section de Diplomatie : Histoire des sources et bibliographie par l'achat de l'histoire des sources de Molinier et de Hauser avec leur continuation et de l'étude de M.A.

de Bouard sur les actes des notaires du Chatelet de Paris ou parfois d'ouvrages qui dans le département ne peuvent intéresser que l'Histoire des Institutions en général, comme le polyptique d'Irminon (édition Poupardin), la Thèse d'Henri Legros sur le Bourgage de Caen, celui de Soulgé sur le Régime Féodal en Forez d'après les Terriers, enfin les 4 premiers volumes la collection publiée sous les auspices de l'Université de Strasbourg sur l'Histoire du Droit et des Institutions de l'Alsace, entre autres l'Histoire de l'immunité de l'Abbaye de Wissembourg par Théodore Thyck, etc., sans parler de l'histoire de la Gaule de Camille Julian.

La section Archéologie s'est enrichie de quelques volumes concernant la région belge : l'architecture des Pays-Bas méridionaux par Parent, l'Art mosan d'Helbig et les sculptures mosanes de M. de Borchgrave, de l'ouvrage sur l'industrie du cuivre à Malines par Van Dorrslaer et de celui sur la sculpture wallonne de Dupierreux, du ManUnel d'archéologie de M.de Lasteyrie, du Recueil de reproductions des taquines de Carpentier et du Manuel d'archéologie romane de Cagnat.

Les sections consacrées aux régions voisines et Lorraine ne s'accroissent que lentement sauf celle consacrée à la Belgique que j'ai cherché tout particulièrement à enrichir étant donné que les Bibliothèques de Charleville et de Sedan ne possédaient rien de semblable.

J'ai d'abord par correspondance directe avec les Sociétés intéressées et à la suite des relations nouées en 1928 au Congrès des Sociétés historiques et archéologiques de Mons acquis ce qui restait disponible du Bulletin « Léoduim » et des Mémoires de l'Institut archéologique liégeois depuis 1853 et de la Société d'art et d'histoire du Diocèse de Liège, enfin de celui du Musée de la vie Wallonne, sans parler de l'Institut archéologique d'Arlon dont les publications à peu près complètes ont été réassorties en 1927. En ce qui concerne la société archéologique de Namur, avant 1922, je suis obligé de différer ce réassortiment jusqu'à ce que ces stocks de publications bouleversés par la guerre aient été reclassés.

C'est surtout pour Liège, par achat au libraire Gothier rue Bonne Fortune à Liège, et malgré l'exagération des frais de port, que j'ai constitué un embryon de bibliothèque : Inventaires des Chartes ou cartulaires du chapitre de St-Lambert et des Collégiales St-Jean et St-Paul, Histoire de la cité de Liège par Godefroi Kurth, Histoire du Diocèse de Liège par Pollet, ouvrages ou brochures de Paul Harsin, de Henaux, de Dewez ou de Polain, études sur les noms de familles Liégeois de Bédy, ouvrage sur le peintre Liégeois, brochures sur des curiosités d'archéologie de patois ou de folklore.

En ce qui concerne le Namurois, cet embryon malgré la partie correspondante de l'ancienne bibliothèque de M. Louis Bossu est encore insuffisant et je n'ai pu me procurer que les tomes non épuisés des publications de la province, savoir les Cartulaires de Namur et les documents sur l'administration et les finances du Comte de Namur (tomes II et IV) seulement avec leurs subdivisions et le Cartulaire de Dinant réappareillé en deux fois sauf le tome IV.

Deux autres publications générales très recherchées lettres couteuses ont été acquises en Belgique : l'une pour 332 francs, l'autre pour 519 francs, savoir : le Recueil des ordonnances de la Principauté de Liège du 13^e siècle à 1790 par Bernanos en 7 gros volumes in folio broché et la Table chronologique des chartes et diplômes imprimés concernant l'Histoire de la Belgique par Wauters en 10 volumes in 4^o brochés. En fait de volumes sur la Révolution française en Belgique, j'ai essayé vainement d'acquérir certains volumes concernant Liège. Je n'ai pu trouver que celui sur la Domination française en Belgique de Jules Delhaize et un volume ancien de Levae sur les Jacobins à Bruxelles

En résumé, il a été dépensé pour achat de livres sur la tranche annuelle de 60 000 francs disponible au chapitre 24 :

Exercice 1928 : 7226 fr 25

Exercice 19295377 fr 42 au 1^{er} août 1929

Les prix qui oscillent entre 12 et 45 francs environ pour un volume in 8 sont parfois assez élevé. D'ailleurs je ne saurais trop rappeler que le remploi des dommages de guerre en volumes de bibliothèque a été entrepris par moi faute de pouvoir remplacer par des documents manuscrits originaux les documents détruits. Dans cet ordre d'idées et faute d'avoir pu acquérir des documents anciens concernant les Ardennes, j'avais envisagé en 1923 l'acquisition de fonds d'archives privées concernant d'autres régions particulièrement de l'Est ou du nord ou même concernant la région parisienne une j'aurais demandé à mes confrères des départements de me signaler. J'en aurais ainsi assuré entre les mains sinon de l'Etat, du moins d'une administration publique la conservation indéfinie. J'ai dû renoncer à ce projet à cause de la question de propriété d'abord car des fonds étrangers devenus propriété d'un département autre que le département intéressé aurait provoqué de nombreuses demandes de communication avec déplacement et à cause de la question d'inventaire ensuite, car vu mon ignorance de l'histoire des autres régions j'aurais été fort peu qualifié pour rédiger l'inventaire de ces derniers. Il reste qu'actuellement la majorité des dépenses de remploi des dommages de guerre imputées sur le chapitre 24 n'ont été que des dépenses de personnel et de reclassement : 20 000 à 30 000 par an et les dépenses de déménagement de 1926. Aucune n'a eu pour objet le reclassement du dépôt en documents originaux.

Dons

Les plus anciens sont les documents donnés le 24 mai 1929 par M. Thirion de Monclin, maire de Nanteuil-sur-Aisne, savoir les documents concernant la Seigneurie d'Herbigny jadis possédée par un membre de la famille Duguet, son parent.

L'original sur parchemin le plus ancien est une charte de l'official de Reims du mardi avant la St-Clément de 1298 relatant la vente par Jean de Vouziers écuyer et Marguerite sa femme à Raoul d'Herbigny Seigneur de St-Fergeux chevalier de tous leurs droits sur la ville de Fraine (Fersne : Marne) avec promesse de garantie contre Antelme de Fucigny (?) et caution apportée par Jean de Sorcy chevalier. Viennent ensuite la charte communale de Sery de 1236 sous forme

d'une copie notariée sur parchemin de 1397, car on ne connaissait qu'une charte de 1301 ; une transaction entre Philbert Dansy (Le Danois ?) et Adrien Pugnet tous deux seigneurs d'Herbigny en partie (parchemin grand format du 17 août 1580 ; une vente de terre à Jean Millet laboureur à Dommery (15 septembre 1580) ; une autre vente de terre par Louis Barat écuyer héritier de Gérard Grugnet du 15 février 1547 qui concerne Couvron près de Crépy en Laonnais (Aisne, enfin 10 pièces sur papier et 3 sur parchemin du 17^e siècle à l'An VIII provenant de M. de Biarnois ancien receveur particulier des Finances de l'Élection de Rethel, soit en tout 8 pièces sur parchemin et 10 sur papier.

Non moins important et plus volumineux est le don par le Colonel Donau, de Givet, déjà cité pour son classement des archives municipales de cette ville, des archives du général de brigade Beraud d'Arimond, de Givet, 4 grosses liasses données et à lui confiées par le dernier descendant de la famille (août 1928) sans avoir eu le temps d'en approfondir l'inventaire, j'ai distingué :

- 1) Des lettres privées très copieuses d'Henry de Camyn, adjudant général, chef de brigade à l'armée des Alpes et à diverses armées (1791-1798) ;
- 2) Quelques lettres écrites par ce dernier à sa femme de 1791 à 1798 ;
- 3) Un carnet de notes écrites par ce dernier à l'armée des Alpes (1793-1794) ;
- 4) Les papiers administratifs de M. Godet garde magasin des vivres à l'armée d'observation d'Allemagne division Molitor, 4^e corps (1809-1811)
- 5) °Des titres de propriété à Givet, fin 18^e siècle et début 19^e siècle des familles Godet, de la Contamine et Béraud d'Arimont parmi lesquelles des correspondances et notes assez curieuses sur le rôle joué par ce dernier comme partisan des Bourbons entre 1814-1815 ;
- 6) -Des notes manuscrites de La Cotte, de Lartigues et du Dr Beugnies sur l'histoire de Givet ;

Les archives de la famille de Rubecourt de Gotteshem (1573-An IX) avec de nombreuses expéditions sur parchemin de contrats d'acquisitions passés devant l'échevinage de Rubécourt canton de Marceing (Nord), des procédures devant le conseil souverain d'Alsace (18^E siècle), des certificats de radiation de la liste des émigrés du Bas-Rhin en Messidor An IX concernant différentes dames de la famille de Cottesheim ;

- 7) De minutes de transports et procédures devant la Justice de Chooz près Givet (1573-18^e siècle) avec un sceau et un extrait de la charte de Chooz de 1372, pièces de la collection Antoine.

Tout ce qui figure sous les N° 4 et suivants semble du reste devoir être simplement étiqueté : « Collection du Dr Beugnies » (il s'agit de l'auteur de l'histoire manuscrite de Givet publiée en feuillets dans l'Echo de Givet à partir de 1896). Rentrent enfin dans la série :

1° Une partie du don qu'a fait Elie Grignon de Dommary par l'intermédiaire de M. Paul Laurent mon prédécesseur à savoir : un débris des archives de la famille de Gentil (jugement du Tribunal de Versailles de 1862 concernant la dot de Melle de Gentil séparée de biens de M. de Boncourt.

2° Le don fait par M. Ernest Genneux de Dommary par l'intermédiaire du même : correspondances et titres concernant les droits seigneuriaux à Dommary (1782-1792) plus quelques archives communales de Dommary, des comptes, quelques lettres et des bons de réquisitions des armées alliées (1811-1881). Enfin le don de M. Jules Lefranc, 10, Rue Baillon à Paris, attestation du sous-préfet de Sedan concernant les moyens d'existence de M. Demaillan ancien officier de l'Armée de Condé et page de la grande écurie du Roi Louis XVI (4 décembre 1819).

Dons et acquisitions classés dans la série F

Au premier rang de ceux-ci, je dois placer 2 grosses liasses envoyées par le Département de la Meuse, le 16 janvier 1929, partie correspondant à la collection Duvignier-Clouet, de Verdun, qui intéressait le département des Ardennes. Des fonds avaient été votés par le Département vers 1907, en vue de son acquisition.

J'y ai distingué après reclassement 4 parties dont on trouvera le détail au registre d'entrée :

1°) une collection d'édits, d'ordonnances manuscrites et aussi d'arrêts et de factums imprimés concernant la principauté de Sedan (1545-1774).

2°) Une liasse de procédures et factums de 1764 à l'An III concernant entre autres les manufactures de Sedan et l'activité du subdélégué Huson.

3°) Quelques correspondances et titres de famille provenant du ministre protestant de Metz Pierre Ferry ancien ministre à Francheval et une discussion avec le pasteur Céard son successeur à Francheval concernant l'emploi des fonds destinés à l'édification du temple du dit lieu, enfin de curieuses notes et brouillons concernant un synode général vers 1611, de relations de divers événements dont un voyage du cardinal Mazarin (?) à Sedan vers le milieu du 17^e siècle.

4°) Un dossier intitulé « Principauté de Château-Regnault » formé de curieux débris des archives du conseil privé de la princesse de Conti-(plaintes contre les faux monnayeurs 1622) et une collection d'ordonnances et déclarations de la même de 1575 à 1777.

Le don de ses papiers et notes personnelles fait par M. Henri Taminiau ancien imprimeur et Directeur de journaux à Paris d'origine ardennaise est fait pour compléter le don de ses volumes imprimés de poésies et de chroniques classés dans la section de la bibliothèque consacrée aux Ecrivains ardennais. Il comprend les manuscrits dont beaucoup inédits de ses ouvrages littéraires ou historiques, des extraits et coupures de journaux, puis des correspondances reçues par lui avec les minutes sur cahiers de ses propres lettres (1890-1926) en tout 4 gros portefeuilles.

Dons classés dans la série G

A mentionner dans cette série une partie du don précédent concernant Dommery 48 pièces papier et 4 pièces parchemin titres de la fabrique (1594-1792).

Dons classés dans la série H

J'ai reçu en don de la Vicomtesse de Guerville à Presles et Pové par Cys la commune (Aisne) par l'intermédiaire de mon cousin Maxime de Sars, des débris des archives de l'Abbaye de Chéhéry, ces archives en l'An III ne rejoignent jamais ni le chef-lieu du district, ni le chef-lieu du département. J'ai appris qu'une quantité de papiers importants séjourna jusqu'à il y a une cinquantaine d'années dans les greniers du palais abbatial et que M. Gérard de Meley propriétaire avant-guerre du château en avait parlé à mon prédécesseur. Je sais que la presque totalité fut peu à peu détruite par les propriétaires successifs de l'abbatiale-château. J'ai reçu en attendant un second lot que je crois de très faible importance, un premier lot de 31 pièces qui sont tous des titres et baux des principales fermes entourant l'abbaye de 1670 à 1792.

J'ai ajouré deux autres dons qui intéressent la collection des gravures : une vue reconstituée de Mézières au 16^e siècle par Me Colin à Prix-les-Mézières et une carte géographique, grande planisphère gravée de 1753, par Masthias à Mézières.

Acquisitions de documents dans le commerce

Je n'ai acquis que quelques pièces isolées d'après des catalogues de librairies : chez Georges Saffroy pour 25 francs une quittance de rentes en blé dues sur les terrages de Tournes épaves probables des archives du comte de Rethel (25 mai 1404) et chez Henri Henri Saffroy.

Un certificat de civisme avec de nombreuses signatures de membres de la municipalité et habitants de Mézières délivré au lieutenant du génie Charles Lenoir (An II). Enfin une pétition contresignée du Maréchal Berthier par les canonniers et grenadiers de la garde nationale de Sedan (An XII) les deux au prix de 32 francs 50, toutes ces pièces isolées sont placées comme telles dans la série F.

Versements

Les versements ont cessé d'affluer comme en 1927-1928. Je dois signaler entre autres que les versements de la Reconstitution et les versements de la Trésorerie Générale (ces derniers depuis 1919 déjà) se sont complètement taris.

Je cesse de distinguer comme auparavant entre les versements placés à la suite des séries et les versements placés dans le récolement moderne, restant entendu que l'on place à la suite des séries ceux qui restent tels quels ou disparaissent tels quels au bout de 5 ans environ (assistance, comptes de gestion et certains versements des services spéciaux de guerre) et d'autre part que l'on groupe au rez de chaussée sous forme de récolement moderne les versements fréquemment consultés par la préfecture (séries M et N principalement) dont l'insertion à la suite des séries n'a lieu qu'après 10 ans en moyenne à la suite d'une révision détaillée comme celle qui vient d'avoir lieu jusqu'en 1923.

Voici l'énumération des versements classés par Services :

Inspection de l'Assistance publique, le 2 juillet 1928 : pièces comptables relatives aux enfants assistés et secourus 49 liasses et 29 registres environ.

1^{ère} Division, le 1^{er} août 1928 budgets additionnels et primitifs et listes électorales pour 1926-1928, instructions et correspondances pour les élections de 1924-1928 et les diverses élections complémentaires, vœux du conseil général et au conseil d'arrondissement (1920-1922), 8 liasses concernant les forêts et budgets des syndicats forestiers (1912*1927), 3 liasses concernant les calamités publiques (1920-1929, 9 liasses concernant les bons de monnaie, le ravitaillement d'après-guerre et l'occupation allemande (1919), le prix du pain, les révisions de traitement de 1922, les répartiteurs, l'électrification, les postes et télégraphes, les monuments aux morts soit en tout 62 liasses.

Bureaux des Domaines : Mézières le 24 août 1928 165 registres d'actes civils de 1800 à 1865 et 70 tables depuis 1791 ; Charleville, 132 registres et 103 tables des mêmes époques (il me reste à faire une enquête auprès des autres bureaux dont beaucoup ont été détruits.

J'ai reçu encore du 3^e bureau de la 2^e division le 7 décembre 1928 tout ce qui concerne la formation et le recensement des classes et les allocations militaires de 1924-1927 soit 24 liasses ; la mutualité (1924-1926) 2 liasses, les sapeurs-pompiers (1920-1926)

Tribunal de Sedan le 5 janvier 1929 : résidus enliassés depuis 6 mois et attendant l'occasion du transport : 18 liasses de dossiers correctionnels (1890-1900), véritables épaves ; divers rôles de jugements et procès-verbaux de gendarmerie (1890-1900), quelques rôles d'affaires civiles et registres de pointes (1831-1907), dont l'intérêt n'est autre que de représenter un fonds entièrement volatilisé, quelques dossiers d'assistance judiciaire et d'accident du travail (1902-

1912), les 2 registres aux jugements du Tribunal de commerce déjà remarqués par M. A. Vidier pour la période An X-1806 et 1855-175 et un registre aux correspondances pour la période 1821-1825.

Enfin l'Etat civil de Torcy pour 1737-An V et les 4 cahiers d'Etat civil protestant de Sedan de 1581 à 1591 débris d'une collection de 14 registres dont j'ai conté à propos de la série E la lamentable histoire.

Sous-préfecture de Sedan : résidus ramenés en camion automobile par moi-même et dans les mêmes conditions : 9 registres d'ordre de 1865 à 1903 égarés sous diverses piles, divers cahiers d'enregistrement de permis de chasse, adjudications de travaux, etc. (1822-1907), des dossiers de tout ordre soigneusement isolés et triés par la suite concernant l'agriculture, le commerce, la guerre de 1870-1871, des listes de recrutement et des dossiers concernant la reconstitution depuis 1918, soit en tout 46 liasses et 14 registres plus les 15 liasses au Journal général imprimé de l'Instruction publique de 1854-1870 et autres que j'ai énumérés à propos de la série T. Tout le papier à vendre reste encore sur place et les locaux n'ont pas encore reçu de nouvelles affectations.

J'ai reçu de la 2^e division, 2^e bureau le 23 janvier 1929 tout un stock de bulletin des lois non reliés pour la période 1919-1926.

Cabinet du Préfet le 30 janvier 1929, tout ce qui concerne les fêtes, réunions, distinctions honorifiques de 1923 à 1927 et accessoirement depuis 1914 ; rapports mensuels des sous-préfets de 1923 à 1925, dossiers de grèves du personnel départemental, élections, police, postes, soit en tout 51 liasses qui ont été complètement refaites et reficelées.

De la 3^e division le 10 avril 1929 : assistance aux femmes en couches, demandes admises et rejetées, fiches individuelles de mandatement, etc., en tout 23 liasses.

Enfin de la ville de Mézières le 29 octobre 1928, bordereau renvoyé seulement le 10 juin 1929, le versement de 358 registres et 137 liasses d'archives de la période 1790-1914 dont j'ai donné le détail à propos de la série E supplément avec le supplément de 23 liasses composant les débris de l'ancienne bibliothèque administrative de la ville.

Un versement de comptabilité communale d'importance exceptionnelle a déjà été livré par le conseil de Préfecture et amené à pied d'œuvre mais n'a pas encore été reparti et n'a pas fait l'objet encore d'un bordereau. J'ai noté qu'en sus des communes et syndicats déjà existants apparaissent dans cette série les nouveaux syndicats intercommunaux d'électrification, ceux des cantons Nord-Ouest et Sud Est du département, du canton de Juniville, de la vallée de l'Aisne et de la région de Sedan, sans parler de l'office des habitations à bon marché et de

certaines bureaux de bienfaisance (Sedan, Rethel et Revin) dont le budget inférieur à 250 000 fr n'est plus vérifié par la Cour des comptes.

Musée des Archives

Les achats de curiosités concernant l'occupation allemande continuent à être complètement arrêtés. Je dois signaler toutefois qu'au cours d'une visite des élèves de l'Ecole Normale d'Instituteurs, en novembre 1928, un élève maître a en partie inconsciemment pratiqué quelques trous avec un crayon dans le portrait du Kronprinz en tenue de campagne à l'endroit des yeux et de la poitrine.

L'autorité académique a été saisie de l'affaire : j'espère que les dégâts peu graves seront réparés par l'aide bénévole d'un peintre actuellement employé au service de reconstitution.

J'ai reçu de l'Administration des Domaines, en juin 1928, une taque au rosaire datée de 1667 provenant de l'ancien couvent des Récollets de Givet, laquelle a été jointe à mon petit musée lapidaire et à la collection de taques dont je tiens un registre d'entrées.

Ventes de papiers

Le recul des sessions du Conseil Général en octobre est cause que le stock de papiers annoncé en 1928 n'a été vendu et enlevé que le 19 octobre 1928. Il a été rapporté 4990 francs pays par M. Toffollo-Dupont à Arques (Pas-de-Calais). Le stock nouveau dont la vente sera beaucoup moins considérable et qui sera soumis à l'approbation en octobre 1929 comprendra : le produit du triage des versements de 1919-1923, savoir :

Série M

Conseil de Prud'hommes de 1914, 1 liasse ; statistique agricole de 1920, 1 liasse ; sociétés coopératives de crédit (états fournis par les communes dont les récapitulatifs ont été conservés) de 1931, 1 liasse ; récépissés des cartes d'identité des étrangers, 21 liasses ; (1919-1922). Talons de passeports N° 2001 à 3200 (1919-1923) 2 liasses ; dont un registre récapitulatif est conservé à la Préfecture. Transports de corps (1919-1921) 3 grosses liasses (dont ont été conservé toutes les demandes concernant des personnes évacuées par les Allemands en 1918 mortes loin de leurs villages et dont les corps ont fait retour sur ces derniers. Poids et mesures : itinéraire et récolement (1919-1921) 1 liasse. Répression des fraudes (bulletins d'analyse) 1919-1921 ; 2 liasses. Permis de chasse (1919-1923) 12 liasses. Elections législatives (après examen) télégrammes et fourniture d'urnes de 1919 ; 2 liasses. Elections sénatoriales de 1921 :

récépissés des délégués 1 liasse. Elections au Conseil Général et au Conseil d'arrondissement : pièces annexes (les P.V. ont été conservés) 1922 : 10 liasses.

Série R

Recensement des chevaux et des automobiles 1911-1914 : 2 liasses. Signalement des déserteurs (1911-1914) 2 liasses retrouvées après conservation d'une petite liasse de spécimens. Biens et intérêts privés en pays envahi (simples lettres de détenteurs de titres ou propriétaires demandant les formalités à accomplir : décembre 1918 : 1 liasse. Imprimés en blanc pour l'échange des bons de monnaie (1919-1920) : 1 liasse. Classe 1914 : notices individuelles : 6 liasses.

Accusés de réception de brevets de chauffeurs (les doubles des demandes étant conservés) 1921-1922 : 2 liasses.

Pièces ressortissantes de la série X

Service du pain à prix réduit : 20 novembre 1920-21 octobre 1921 ; accusés de réception : 2 liasses. Vaccination et désinfection : feuilles d'opérations (1919-1920) : 2 liasses

Produit du triage sur le même plan des budgets et comptes administratifs des bureaux de bienfaisance. Ce travail commence en 1927-1928, de nombreux comptes et budgets ayant comme précédemment été utilisés pour combler les lacunes de la série reconstituée des comptes (1875-1913). 10 liasses.

Produit du triage commencé en mai 1929 des stocks du recueil des actes administratifs, des comptes et budgets du département enfin des annuaires et des résidus du bulletin des lois, à l'exclusion des volumes du conseil général dont les stocks ont déjà été vérifiés. En tout 800 volumes ou petits paquets dont 680 au moins provient du bulletin des lois.

Inspection des archives communales

Je n'ai pas cette année sauf le cas de Revin choisi les localités à visiter en raison des seules archives municipales, mais le plus souvent en raison des Monuments historiques, édifices ou objets mobiliers que je devais y trouver. Néanmoins, j'ai vu une grande quantité de petits dépôts ruraux ou même quand les archives sont très peu volumineuses le Secrétaire est trop occupé ou ne veut pas prendre sur son temps les loisirs suffisants pour le classement : la prime de 600 francs partagée entre trois titulaires au minimum et réduite, c'est-à-dire en trois primes de 200 francs est sans grand appât à ce point de vue.

J'avais songé à la maintenir dans son intégralité, soit 600 francs en faveur d'un seul dépôt et j'avais songé à celui de Rimogne, assez important, qui avait le bonheur de posséder un secrétaire très au courant ayant déjà passé par beaucoup de mairies, M. Miart. Je n'ai pu jusqu'ici aller sur place à Rimogne et d'autre part j'ai souvent regretté en passant par divers dépôts de ne plus avoir de crédit et de ne pouvoir immédiatement promettre une récompense.

Peut-être si mon projet se réalisait à Rimogne pourrait-on exceptionnellement mandater quelques récompenses supplémentaires sur les dommages de guerre des archives départementales. Ch. 24.

Jusqu'ici on ne songe pas encore à détruire, pour faire de la place, les collections toujours plus ou moins dépareillées du bulletin des lois ou de diverses publications imprimées. La demande de Montigny-sur-Vence que j'ai autorisée après visite sur place reste jusqu'ici absolument isolée. J'ai trouvé un dépôt assez gravement abandonné à Givonne et un autre à Louvergny où j'ai fait moi-même un important triage dans un grenier et où grâce à une secrétaire de mairie active, la situation sera je l'espère bientôt rétablie.

A Chooz son dépôt bien rangé après 2 visites successives, j'ai dû me résigner à la disparition d'archives assez curieuses depuis la fin du 16^e siècle. A Mouron, à Launois, à Raillicourt (ce dernier très éprouvé) une excellente situation est soit réalisée, soit en cours de réalisation, grâce à la personnalité du secrétaire. A Saint-Marcel, j'ai pu obtenir la remise à la mairie d'archives de guerre et du ravitaillement détenues par l'ancien gestionnaire de fait. A Revin, au désespoir de quelques chercheurs on présumait les plus anciens registres d'Etat civil perdus, j'ai retrouvé une partie de ces derniers et la plupart des archives des 16^e et 17^e siècles dans une mansarde après une après-midi de recherche.

Deux ou trois autres après-midis seront nécessaires pour mener à bonne fin ce travail. J'ai dû séjourner provisoirement. Même chose à Givet où le travail de M. le Colonel Donau est terminé pour les archives anciennes et où un stock de portefeuilles a été acheté par la ville et où le réenliassement même sommaire des archives modernes ou du peu qu'il en reste ne peut se faire qu'en ma présence.

Les gratifications accordées en 1928, chapitre 16, et qui se réfèrent à mes constatations de l'année précédente l'ont été aux secrétaires de mairie de Hannappes, Wadelincourt et Carignan. Dans ce dernier dépôt les archives antérieures à 1790 assez importantes restent bien entendu en dehors du programme.

Je crois devoir signaler enfin un fait ou plutôt une tendance qui doit exister dans beaucoup de communes, et que je n'ai pas cru devoir indiquer dans mon rapport imprimé, il s'agit de l'emploi effectif de la somme qui est obligatoirement affectée au classement des archives d'après la loi du 5 avril 1884. D'après des indications concernant Haudrecy et qui me sont venues par voie indirecte la rubrique « classement des archives » inscrite chaque année au budget communal ne correspond en fait qu'à un supplément de traitement octroyé au secrétaire. Le résultat est que tous les achats de matériel : cartons souples, casiers et reliures sont systématiquement écartés au profit d'un travail plus souvent supposé que réel.

Il y aurait lieu semble-t-il d'adresser aux maires des instructions tendant à obtenir qu'une partie de ladite somme fut annuellement consacrée à des achats de cartons, de rayonnages, de sangles et de reliures, faute de quoi le dépérissement des archives communales ne fera que s'accroître.

Budget

J'ai l'honneur de vous proposer le même budget pour 1930 que celui de 1929 : savoir :

- Ch. 16 Art. 1 Part du Département dans le traitement et les indemnités de l'Archiviste départemental
- Ch. 16 Art. 2 Dépouillement extraordinaires des archives, achat de cartons, acquisitions de documents, chauffage, frais de transport et de manutention des archives, entretien du matériel..... 3000 fr
- Ch. 16 Art. 3 Publication de l'Inventaire..... 2000 fr
- Ch. 16 Art. 4 Inspection des Archives communales..... 1000 ff
- Ch. 16 Art. 5 Primes d'encouragement aux Secrétaires de mairie...600 fr
- Ch. 24 Art. 3 Reconstitution des archives et bibliothèque du service des archives départementales.....60000 fr

- 23 -

Mézières, le 1er août 1929

L'Archiviste départemental,

J. MASSIET DU BIEST